

## Maison des internes, maison des Sports : le Département met à disposition son parc immobilier



**Le 11 mai 2023, Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées, a inauguré la maison des internes en médecine de l'hôpital de Tarbes. Cette inauguration fait suite à celle de la Maison des Sports accueillant des comités départementaux.**

Le Département est propriétaire d'un logement de fonction situé 6 rue Marcel Pagnol, à Tarbes, affecté jusqu'à présent à la Direction générale des Services. Suite au départ à la retraite de l'ancienne Directrice, la collectivité a décidé de mettre ce bien à disposition des internes en médecine venant effectuer un stage dans les Hautes-Pyrénées. L'objectif est d'améliorer l'accueil des personnels de santé en lien avec les actions menées par Ambition Pyrénées.

Cette maison a la capacité de loger 5 personnes. 4 internes y sont installés à ce jour. Les services du Département ont fait le nécessaire sur le plan technique pour accueillir les locataires dans de bonnes conditions : vérifications électriques, portail, chaudière, nettoyage intérieur et extérieur. L'association Ambition Pyrénées a complété l'aménagement par l'acquisition de mobilier et d'équipements divers.

Le Département assure la gestion administrative de cette location d'un montant de 350 € par interne. Il prend en charge l'entretien des espaces extérieurs et la maintenance du portail et de la chaudière.

### **Un effort d'optimisation du parc immobilier**

Le 29 avril dernier, la Maison des Sports 65, située au 37 boulevard du Martinet à Tarbes a également été inaugurée. Ces locaux, anciennement occupés par les services de la Maison départementale des Solidarités « Les Bigerrions », accueillent désormais plusieurs associations sportives locales ainsi que le Comité Départemental Olympique et Sportif des Hautes-Pyrénées.

Le Département a souhaité accompagner le Ministère des Sports en mettant des locaux libres à disposition des comités sportifs des Hautes-Pyrénées. 170 000 € de travaux ont été pris en charge par le Département pour réaménager les lieux.

### **Actions de santé : le Département déploie une politique volontariste**

Bien que la santé ne soit pas une de ses compétences obligatoires, le Département porte une série de projets et d'initiatives en lien avec les acteurs locaux afin de répondre aux problématiques de désertification médicale :

- Mise à disposition d'un camion médicalisé itinérant auprès de l'ARS depuis le mois d'avril 2023.
- Création d'une complémentaire santé à prix négociés proposée aux Hauts-Pyrénéens afin de garantir l'accès aux soins pour tous. Ce dispositif est issu d'un partenariat entre le Département et l'association ACTIOM.
- Accompagnement à la création et à l'extension de maisons de santé dans le cadre de l'appel à projet de développement territorial. 16 communes ont bénéficié d'un soutien financier du Département dans le cadre de ce projet.
- Soutien de la 1ère édition du Printemps de la CPTS Tarbes-Adour. Cet événement réunit les acteurs de la santé du territoire afin de mener des réflexions sur les projets de santé publique.
- Participation au plan de financement du PIPAC (technique de chimiothérapie par aérosol) dans le cadre du projet porté par une chirurgienne digestive du Centre Hospitalier de Bigorre. Le Département participerait à l'acquisition de cet outil à hauteur de 10 000 €.
- Rédaction d'une charte de non concurrence avec les intercommunalités pour instaurer des principes de bonnes pratiques fondés sur la complémentarité et la solidarité plutôt que la concurrence entre les territoires en matière de démographie médicale.
- Intervention d'un agent du Département afin d'accompagner les collectivités face aux problématiques de désertification médicale en mettant en place une stratégie d'attractivité territoriale.